

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SAUVETERRE DE ROUERGUE
Séance du 22 mai 2025**

Délibération N°6

<u>Nombre de membres :</u>	
En exercice :	13
Présents:	10

<u>Votes :</u>	
Nombre de pouvoirs:	0
Nombre de Suffrages exprimés:	10
Nombre d'abstentions :	0
Vote pour:	10
Vote contre:	0

L'an deux mil vingt cinq
Le 22 du mois de mai à 20 H 00

Le Conseil Municipal de la commune de SAUVETERRE DE ROUERGUE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur MOUYSSET René, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal 16 mai 2025

Présents : Mr MOUYSSET R – Mr CHINCHOLLE F - Mr COUDERC P –
Mr DURAISIN C - Mme SADAKA L- Mr CALMETTES A
Mr VIGUIER T - Mme BARCELO- Mme ROBERT BARRES M –
Mr SANTOS A

Absents avec procuration

Absents excusés:

Absents : Mr MURATET J-- Mr CHAUCHARD C – Mr COUDERC JF

Secrétaire : RODRIGUES Caroline

Objet de la délibération : Refacturation de la moitié des travaux pour la création du chemin d'accès
- Au lieu-dit les Safranières

Considérant que des travaux ont été réalisés par Mr Pelissier Bruno dans le cadre de la création d'un chemin d'accès au lieu-dit « Les Safranières »

Considérant que la facture initiale s'élève à 12 580.80 € TTC soit 10 484.00€ HT

Considérant que la répartition des coûts des travaux nécessite une refacturation partielle à Mme Blanc

Après en avoir délibéré,

Il est décidé à l'unanimité ce qui suit :

1. La refacturation d'une partie des travaux, correspondant à environ la moitié du montant HT, soit 5000€, à Mme Blanc.
2. La part refacturée concerne de la création d'un chemin d'accès au lieu-dit « Les Safranières »
3. La présente délibération sera notifiée à toutes les parties concernées et intégrée au dossier administratif du projet.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an
susdits

Pour extrait conforme.

Le Maire,
René MOUYSSET

